



Mon père dont je n'ai aucunes nouvelles depuis 4 ans exige de toi

Par **louangie**, le **14/12/2015** à **18:21**

bonjour

Je suis séparée du père de mes filles depuis 4 ans. Elles sont en garde partagées, pas d'entente possible avec leur père car il ne respecte pas le jugement sur certains points (santé et argent et obligations lié a son autorité parentale qu'il ne respecte pas).

Au moment de ma séparation (c'est moi qui ai voulu que ça s'arrête) , mon propre père a fait le choix de me renier et d'apporter tout son soutien à mon ex (bon le problème relève du fait qu'il fait un transfert de sa propre séparation d'avec ma mère)

Donc depuis 4 ans je n'ai plus de relation ni contact avec celui que désormais je considère comme un simple géniteur. Néanmoins je n'ai jamais empêcher qu'il établisse une relation avec ses petites filles, et pour cela j'ai toujours fais appeler mes filles au moment de son anniversaire et n'ai jamais dénigré leur grand père et elles ont la possibilité de le contacter quand elles le veulent

Mes filles sont en contact avec lui par appel téléphonique 1x tous les 15 jours quand elles sont chez leur père (il les oblige a appeler). Il habite à 500 km

Lors des dernières vacances, j'ai reçu un texto de mon ex qui demandait a avoir les filles avec lui 1 jour sur ma semaine (un jeudi précisément et pas un autre jour car il n'était pas disponible) sous prétexte que leur grand père descendait en vacances et souhaitait les voir. Prévenue a peine 48h avant et alors que nous avions une sortie de prévue (un événement avec réservation etc) j'ai consenti à ce que mes filles voient leur grand père en définissant un créneau horaire.

Pour tout retour j'ai eu un flot de sms de menace de tribunal pour mauvaise volonté de ma

part et mon ex m'a ramené les filles en retard volontairement.

Je suis à l'écoute des demandes de mes filles et tient compte de leur souhait et elles même ne comprennent pas cette situation.

Mon géniteur est retraité en pleine santé, a fait le choix de partir vivre à plus de 500km, revient 2 fois par an pendant une semaine et me cherche systématiquement des problèmes. Il n'a même pas le courage de me demander lui même à voir mes filles. Il ne sait faire que me dénigrer et me menacer indirectement

Petite précision, je suis mariée, maman d'un petit garçon qu'il ne connaît pas et qu'il n'a jamais cherché à connaître. De plus mes filles l'ont déjà entendu tenir des propos négatifs à mon sujet avec mon ex. Mon aînée ne veut absolument pas que le juge lui accorde un droit d'hébergement pendant les vacances et me dit que les appels téléphoniques avec son grand père lui suffisent

Concrètement je n'ai pas peur qu'il me traîne au tribunal, mais si cela arrivait puis je exiger que son droit de visite si il en obtient un, se fasse sur le temps de garde de mon ex puisqu'ils sont devenus les 2 meilleurs amis du monde. `

Par morobar, le 14/12/2015 à 19:10

Bonjour,

Ne pas se laisse prendre par de l'enfumage.

Le grand-père ne dispose d'aucun droit de garde ni de visite.

Seul l'intérêt de l'enfant à conserver des attaches avec lui peut être pris en considération.

De ce fait vous l'envoyez promener et l'inviter à prendre un avocat et à vous trainer devant les tribunaux.

Ne pas hésiter à lui dire que c'est comme au Poker, pour voir il faut payer.

Par cocotte1003, le 14/12/2015 à 19:10

Bonjour, vous pouvez toujours demander, de là à l'obtenir c'est autre chose. Pour l'instant, il ne vous demande rien et je contente de voir les filles dans un autre cadre, visiblement il ne veut pas avoir affaire à vous. Gardez les preuves du fait qu'il voit vos enfants par exemple en demandant un écrit à votre ex quand il veut avoir les enfants hors son temps de visite, cordialement